



ATTESTATION SURFACE PLANCHER LOT 22

RINXENT
Lotissement de la société SOPAL
Lotissement en 26 lots et 2 ILOTS
PERMIS D'AMENAGER n° PA 062 711 18 00001 M01 du 9 mai 2019

Je soussigné Thierry Pruvost, Géomètre Expert DPLG, 15 rue Maréchal de Tassigny à Calais, atteste que le LOT 22 du lotissement de la société SOPAL en 26 lots et 2 Ilots situé rue pasteur à RINXENT, agréé par l'arrêté n° PA 062 711 18 00001 M01 dispose d'une SURFACE PLANCHER Maximale de 150 m².

Fait à Calais le 15 mars 2021 pour servir et valoir ce que de droit.

Thierry PRUVOST

Dossier : pro68 +